

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 14 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le quatorze juin à dix heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle du Musée sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents Mmes Françoise Guineau, Christine Gerard
 MM. Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Didier Lancel, Fabien Postel

Monsieur Nans Delafontaine a donné pouvoir à Monsieur Alain Delafontaine.

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau.

Assistait également Melle Fanny Fortini, secrétaire de mairie.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le procès-verbal de la réunion du 2 mai 2014 est approuvé à l'unanimité.

- **Réserve parlementaire** :

Monsieur Chavonnet explique aux membres du Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier de Monsieur le Député Edouard Courtial qui nous invite à lui faire deux demandes de subventions.

- **Horloge de la Collégiale Saint Pierre**

Monsieur Chavonnet rappelle au Conseil Municipal les travaux de l'horloge de la collégiale qui sont en attente et leur propose de faire une demande de subvention auprès de Monsieur le Député.

Le devis de l'entreprise Bodet correspond à un montant de 2 476 € H.T.

Le devis de l'entreprise Huchez correspond à un montant de 1 838 € H.T.

De par son montant et le professionnalisme de l'entreprise, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le devis de l'entreprise Huchez

- **Logiciel informatique de la mairie**

Mademoiselle Fanny Fortini explique au Conseil Municipal qu'à partir du 1^{er} janvier 2015, les envois informatiques à la Trésorerie se feront par PESV2 et non plus par Indigo. Or, le logiciel actuel W-Magnus n'est pas conçu pour ce genre d'envoi, d'où la nécessité de changer le logiciel informatique.

Le devis E-Magnus correspond à un montant de 1 030 € H.T.

Le devis Horizon-online correspond à un montant de 2 047 € H.T.

Mademoiselle Fortini explique qu'après avoir essayé les deux logiciels, le logiciel Horizon-online est, certes plus cher, mais plus performant que le logiciel E-Magnus.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le devis Horizon-online.

Monsieur Chavonnet explique que tous les documents nécessaires (délibérations, devis, plan de financement...) seront envoyés à Monsieur le Député pour une demande de subvention à hauteur de 50% H.T..

Questions diverses :

* **Université des Maires de l'Oise**: Monsieur Chavonnet explique qu'il a suivi une formation auprès de l'Union des Maires de l'Oise, en présence du Président du Conseil Général de l'Oise, Monsieur Rome, ainsi que Madame Caroline Cayeux, Sénateur-Maire de Beauvais, qui portent un intérêt à Gerberoy.

* ZPPAUP : Après les premiers échanges avec Julien Marion, secrétaire général de la préfecture et sous-préfet de l'arrondissement de Beauvais, dont dépend Gerberoy, il semble que l'AVAP soit le bon outil juridique pour assurer l'avenir de la protection de Gerberoy. Un RDV de travail est prévu à Gerberoy le 29 août pour avancer avec ce dernier et les services de l'Architecte des Bâtiments de France.

* Stationnement : Des problèmes de stationnement sont de plus en plus fréquents dans le village. Monsieur Julien Marion a expliqué à Monsieur Chavonnet qu'il est possible de faire une convention avec la Gendarmerie afin de verbaliser les voitures les weekends de beau temps. Par ailleurs, Monsieur Alain Delafontaine demande à ce que des parkings pour motos soit prévus. Il y a beaucoup de passages de motos qui ne se stationnent pas aux bons endroits.

* CCPV : Monsieur Chavonnet souligne le travail de la CCPV avec Gerberoy. Monsieur Dor, Président, et Monsieur Verbeke ont visité Gerberoy en sa compagnie afin de trouver un accueil possible pour l'Office de Tourisme à l'année (leur bail arrivant à terme en janvier 2015 à Marseille en Beauvaisis) et une solution possible pour le parking. A ce sujet, la commission tourisme de la CCPV se réunira à Gerberoy le 23 juin à 18h30.

* Comités : Monsieur Chavonnet indique qu'aucun comité ne s'est réuni pour le moment. La raison est la phase d'instruction préalable et nécessaire afin de faire travailler ces comités sur des problématiques concrètes pour qu'ils puissent être en mesure de proposer des actions et/ou des solutions.

* Mairie : Des étagères ont été installées dans la cuisine, par Jacky, et dans les toilettes de la mairie pour le rangement. Par ailleurs, Madame Gérard indique qu'il serait nécessaire de faire du nettoyage dans la maison Robine.

* Collégiale : Monsieur Alain Delafontaine informe le Conseil que des gouttières, côté chapitre, sont abimées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 11h30.